



Organiser une soirée privée a mon domicile

Par **Caroline**, le **23/08/2010** à **20:33**

Bonjour,

Nous souhaitons organiser une soirée privée à mon domicile !

Pour cette première soirée, une participation financière de 10€ sera demandée à l'entrée. (une 100° personnes environs).

Afin de rentrer dans nos frais, nous proposerons une buvette payante (bières + boissons alcoolisées et jus + sandwich).

Quelles sont les démarches à suivre pour que cette soirée se déroule en toute légalité ?

Faut-il créer une association ?

Faut-il prévenir la gendarmerie ? La mairie ? La préfecture ? Personne ?

La vente de boissons devra elle passer par une vente de ticket ?

Je vous remercie par avance de l'aide que vous pourrez m'apporter.

Cordialement,

Par **mimi493**, le **23/08/2010** à **23:06**

La fête sera ouverte au public ou pas ?

N'importe qui pourra venir, ou seulement invitation d'amis ?

Par **Caroline**, le **23/08/2010** à **23:21**

C'est que des amis et des amis a mes amis qui seront présent sur invitation
J'ai aussi prévue un vigile pour la sécurité